

Animateur trice d'Activités et de Vie Quotidienne CPJEPS.

Action n° 19Q05402022-2

Niveau 3



Vous souhaitez vous professionnaliser dans l'animation et acquérir des bases solides ? Vous êtes sensible à la transition écologique ?

Avec la formation CPJEPS AAVQ, l'ARDAM vous propose de devenir animateur trice d'activités et de vie quotidienne tout en étant acteur actrice de l'environnement.

Le métier / Les débouchés :

Animateur trice d'Activités et de Vie Quotidienne, exerçant en ACM (Accueil collectif de mineurs), accueil de loisirs extrascolaires et périscolaires.

Cette action de formation inclue une orientation **Environnement et transition écologique** afin que les animateur trice s puissent proposer des activités en lien avec ces thèmes ; des actions durables prenant place dans le projet de la structure : jardin, économies d'énergies, prévention déchets...

Les publics :

Demandeurs d'emploi

- Ayant le projet de se qualifier dans l'animation et travailler en ACM (centres de loisirs, de vacances, périscolaires...)
- Après orientation d'un service prescripteur (Pôle emploi, Cap Emploi, Missions Locales, CIDFF, Services sociaux du Conseil Départemental...).

A la sortie d'une action de PROJET PRO

Salariés : CPF de transition, Contrat en alternance ou proA

Possibilité de VAE pour l'obtention partielle ou totale. Si vous souhaitez être accompagné e, vous pouvez nous contacter ou consulter notre site internet : <https://ardam.org/>

La formation :

Date : du 06 octobre 2020 au 04 mai 2021

Durée : 7 mois en alternance (1 001h) - 525h en centre et 476h en entreprise

Lieu : Centre de formation ARDAM, Route des Salins, 34140 Mèze (entrée Amphithéâtre A).

Mèze est situé à 35 min de Montpellier, de Béziers et de Clermont l'Hérault.

Déplacements prévus pour des sorties nature autour du Bassin de Thau

Périodes en entreprise : du 19 au 30 octobre 2020 ; A partir du 17 novembre : tous les mardis en périscolaire et les mercredis ; du 21 au 24 décembre 2020 ; du 15 au 26 février 2021 ; du 19 au 30 avril 2021

Coût : 5 213.25 €.

Pour les demandeurs d'emploi, le coût de la formation est pris totalement en charge par la Région Occitanie Qualif Pro (12 places).

Pour la rémunération, droits pôle emploi ou rémunération région. **Prise en charge Salarié e s, nous contacter.**

Contenu de la formation : 4 grandes compétences

- Encadrer en accueil collectif de mineurs avec tout type de public fréquentant ces structures
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de vie quotidienne en ACM
- Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animations de plusieurs séances s'inscrivant dans le projet de la structure
- Conduire une action d'animation en lien avec les projets d'animation créés



Projet cofinancé par le Fonds Social Européen

Equipe pédagogique composée de formateurs/trices de l'Ardam et de partenaires du réseau d'éducation à l'environnement et de l'éducation populaire.

Les modules :

VIE ET FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

Environnement socioprofessionnel – Communication – Techniques de Recherche d'Emploi – Culture numérique.

- **ANIMER LES TEMPS DE VIE QUOTIDIENNE** : Connaissance des différents publics et de l'enfance – Les différents temps de vie quotidienne – TP d'animation en vie quotidienne – La transition écologique sur les temps de vie quotidienne
- **CONCEVOIR UNE ACTIVITE** : Conception pédagogique - Méthodes et outils d'animation
- **ANIMER UNE ACTIVITE** : Aspects règlementaires et sécuritaires de l'animation - Activités d'animation de pleine nature, scientifiques et techniques, culturelles – TP d'animation pour des mises en situations régulières.
- **VIE DE GROUPE** relation à soi et aux autres

Méthodes pédagogiques en centre :

- Interventions avec apports de connaissances, alternance théorie pratique, de travaux de groupe et individuels, apprentissage par l'action et les mises en situation
- Travaux pratiques d'animation pour être en action avec du vrai public
- Recherche active d'informations notamment sur tous les aspects réglementaires
- Régulations collectives et individuelles

Conditions d'accès et validation :

Prérequis : 18 ans minimum **Forte motivation** et projet professionnel

Etre titulaire de préférence de l'une des attestations de formation au secourisme : PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU ou SST (sinon, le signaler et possibilité de passer l'attestation en début de formation à l'ARDAM) et être en capacité de prendre en charge un groupe (vie quotidienne/activité)

Validation : Certificat Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport mention « AAVQ » **diplôme d'Etat de niveau 3**

4 UC à valider en 2 groupes d'épreuves : dossier écrit, présentation orale et mises en situation d'animation

Taux de réussite, insertion professionnelle et satisfaction stagiaires :

1ère mise en œuvre de la formation : 2020/2021

Informations collectives, entretiens et tests (à distance)

Lieu : **ARDAM Mèze**

Dates : **jeudi 25 juin 9h30 et mardi 08 septembre 2020 à 9h30**

Se munir d'une fiche de prescription, CV et lettre de motivation.

L'hébergement et la restauration :

Les stagiaires de la formation peuvent se loger et se restaurer au centre d'accueil municipal **Le TAURUS** à moins d'un kilomètre du centre de formation. Plus d'informations sur le site : www.le-taurus.fr

Les personnes constituant un dossier Région peuvent avoir accès à un logement gratuit à l'**AFPA** sur la commune de **Saint-Jean-de-Védas**. Plus d'informations : nous contacter.

Petit rappel du processus d'admission :

Contactez la coordonnatrice de la formation

Remplir et renvoyer le dossier de candidature

Participer à la journée d'information collective et de sélection



Locaux accessibles aux PMR
(Entrée Amphithéâtre B)

Contact :

Marina CORREIA - coordonnatrice de la formation
marina.correia@ardam.fr - **04.48.20.26.39**